

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Séance du 24 mai 2024

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier

Présent par procuration : M. KOP Patrice donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. LINSTER Nicolas donne procuration à M. Alain SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

8 – Chasse communale 2024/2033 : demande d'échange de territoire

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil l'accord de rectification des limites de lots conclu entre la chasse de Kalenhoffen adjudicataire sur le ban communal de Kerling-Lès-Sierck et la Club de Chasse des Trois Frontières adjudicataire sur le ban communal de Montenach, qui souhaitent échanger des territoires territoire afin d'établir la route CD855 comme limite et ceci pour plus de sécurité.

Il informe les membres du conseil qu'une réunion de la Commission Consultative Communale de la Chasse a eu lieu en Mairie de Montenach le 22 mai 2024 à 9h00 à laquelle toutes les parties concernées par cet échange ont été invitées. Il fait lecture du compte-rendu de la commission qui a émis un avis favorable à cette demande d'échange de territoire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de suivre l'avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse et d'émettre un avis favorable à cet échange.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré et suite à l'avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse, décide de donner suite à cette demande d'échange de territoire et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 mai 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240524-0824052024-DE
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024